



WWF

FR

2015

Classification des papiers graphiques vendus en France suivant leurs garanties environnementales



WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

En 2011, le WWF a fêté ses 50 ans.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 190 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Philippe Germa en est le directeur général depuis le 4 février 2013.

En 2013, le WWF France a fêté ses 40 ans.

Retrouvez la rétrospective de nos actions sur le site <http://40.wwf.fr>

Citation :

Vallauri, D. 2015. Classification des papiers graphiques vendus en France suivant leurs garanties environnementales. WWF-France, Marseille, 16 pages.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)
® « WWF » & « Living planet » are WWF Registered Trademarks /
« WWF » & « Pour une planète vivante » sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)

INTRODUCTION

Le papier, support de communication

Le papier est un support de communication issu de ressources renouvelables puisqu'il provient en grande partie de la transformation du bois. Il tient une place centrale dans la vie culturelle et économique, notamment dans les activités tertiaires, au bureau.

Le papier est à la base d'une économie possiblement circulaire et fondée sur des ressources naturelles durables. Toutefois, s'il est produit sans garanties environnementales suffisantes, de la forêt à sa commercialisation, sa production et consommation peuvent avoir des impacts négatifs sur l'eau, l'air, la biodiversité et le climat notamment.

Il s'agit donc de développer en France un contexte favorable à la production et à la consommation responsables de papier, en limitant les gaspillages, en maximisant l'efficacité du recyclage et en encourageant les achats de papier responsable, recyclé et certifié de façon crédible. Dans ce but, le WWF travaille depuis plusieurs années avec des papetiers dans différents pays.

Un travail important a été réalisé par la filière papier ces dernières années, notamment en Europe, afin de faire progresser les pratiques d'approvisionnement et de production. Nombre d'améliorations sont toutefois encore nécessaires. Le rapport de monsieur le député Serge Bardy en 2014 en analyse quelques-unes sous l'angle de l'économie circulaire.

Les enjeux du papier graphique au bureau

En France, selon les estimations, seulement 15% à 35% des papiers graphiques utilisés au bureau sont recyclés (données respectivement selon Ecofolio en 2013 et l'Ademe en 2014). Dans les différents baromètres PAP50 menés sur le sujet depuis 2010 par WWF et Riposte Verte, il a été constaté que :

- le geste de collecte pour recyclage du papier usager est possible dès lors qu'une incitation claire est donnée par l'entreprise (politique papier ad hoc). Le taux de recyclage en entreprise s'améliore dans les sièges sociaux mais reste très largement à généraliser dans les entreprises multi-sites. Le réflexe doit être quotidien et partout ;

- l'achat de papier aussi doit être responsable. L'une des lacunes majeures de la politique papier des entreprises et des organismes publics en France est la faible part d'achat de papier dit responsable (100% recyclé ou certifié FSC). Il en est de même pour les commandes d'impressions externes, pour lesquelles le donneur d'ordre peut faire le choix d'exiger des papiers et un processus d'impression les plus responsables possible à ses imprimeurs.

Aujourd'hui, les papiers responsables sont nombreux sur le marché français, pour des prix tout à fait raisonnables. Il n'y a donc aucune raison de ne pas les privilégier. La classification des papiers qui est proposée dans ce document cherche à vous guider rapidement vers un achat plus vert.

**L'ACHETEUR A LA
RESPONSABILITÉ DE
CHOISIR DES PAPIERS
ET UNE IMPRESSION
DURABLES**

**UN OUTIL
D'ÉVALUATION DE LA
PERFORMANCE
ENVIRONNEMENTALE**

BAROMÈTRE



Le baromètre PAP50 est un outil d'évaluation volontaire et de sensibilisation sur la performance environnementale des entreprises ou institutions publiques en matière de papier. Elle comprend l'évaluation des consommations de papier, de la proportion de papier responsable utilisé (100 % recyclé et FSC) et des actions mises en place pour maximiser le recyclage.

En 2010, avec la première édition de son Baromètre PAP50, WWF-France et Riposte Verte ont évalué la politique papier de 50 grandes entreprises françaises. Les résultats ont révélé un niveau de performance environnementale faible face aux enjeux d'une consommation pourtant généralisée : le papier.

Les évaluations se sont poursuivies : le secteur public (2012 & 2015), les secteurs Banque & Assurance (2014) et de nouveau les grandes entreprises (2013). Tous les 3 ans, les progrès de la politique papier des plus gros consommateurs privés et publics sont suivis et évalués.

*Pour mieux connaître l'outil et toutes les éditions disponibles :
<http://www.riposteverte.com/barometre-pap50>*



LES DIFFÉRENTS TYPES DE FIBRES

Les fibres vierges provenant de forêts exploitées

Les fibres issues du bois exploité en forêt sont dites vierges. En France, ces fibres proviennent d'Europe mais aussi du Brésil, d'Amérique du Nord, etc : le papier (ou plutôt la pâte à papier) est un produit forestier mis en marché de façon mondialisée.

Les types de forêts exploitées pour produire du papier sont très variés (forêts boréales, tropicales, tempérées), de même que les modes d'extraction de la ressource bois (forêts naturelles gérées, plantations industrielles, bois provenant de la déforestation).

Les bois provenant de la déforestation doivent être proscrits. Les plantations industrielles (eucalyptus, différentes espèces de pins...) peuvent être fortement dommageables pour la biodiversité et les populations locales, notamment lorsqu'elles sont installées en lieu et place de forêts naturelles à haute valeur de conservation. Toutefois, en la matière, des réductions significatives des impacts sont possibles lorsqu'elles sont développées en bonne intelligence et concertation avec les populations locales (rétention de surfaces suffisantes pour assurer la conservation de la biodiversité et les services environnementaux, etc.).

Différents systèmes de certification (FSC, PEFC, SFI, etc.) ont été mis en place pour encadrer la gestion des forêts et ainsi garantir la durabilité de la ressource, limiter les impacts négatifs sur la biodiversité et les populations locales. Ces certifications présentent des garanties de bonne gestion plus ou moins fiables. Le WWF reconnaît au système de certification FSC une exigence et fiabilité suffisante (minimum à atteindre, tierce partie indépendante contrôlant régulièrement les forêts).

**LE WWF RECONNAÎT
AU SYSTÈME DE
CERTIFICATION FSC UNE
EXIGENCE ET FIABILITÉ
SUFFISANTE**

Le cercle vertueux des fibres recyclées

La fibre composant un papier peut être d'origine recyclée. Cette dernière présente de nombreux intérêts environnementaux par rapport à la fibre vierge (économie de matières, d'eau, d'énergie). Il y a différents types de "papiers recyclés", fabriqués à partir de fibres recyclées en partie (au-dessus de 50%) ou en totalité.

Le processus de recyclage choisi conduit à une efficacité et un aspect du papier recyclé variables, qui dépendent de trois facteurs principaux :

1. L'origine des vieux papiers. Ils peuvent être issus de papiers recyclés après usage par le consommateur (papier recyclé post-consommation), ou peut être recyclé pré-consommation (chutes de production ou magazines invendus par exemple). Dans ce dernier cas, le papier n'est alors pas passé entre les mains des consommateurs. Il va de soi que pour que le recyclage devienne une véritable offre, la part de papier post-consommation doit être maximisée, ce qui nécessite un effort de collecte, tri et valorisation des papiers post-consommation ;



2. Le tri des vieux papiers. Car il y a vieux papiers et vieux papiers. Les papiers de bureau, souvent peu encrés, sont plus favorables à produire des papiers de haute blancheur. Pourtant, ils sont aujourd'hui peu recyclés (15% d'après Ecofolio en 2013). Les bacs de ville mélangent généralement tous les papiers et emballages. D'où l'intérêt et l'importance d'installer en entreprise des réflexes de tri et une collecte spécifique optimisée, comme cela est inclus dans les démarches utilisant le principe de la logistique inversée (exemple de Recy'go de La Poste), et pour les services de collecte spécifiques (Paprec ou Elise) ;



Logistique inversée : l'exemple de Recy'go

La Poste utilise ses réseaux commerciaux et logistiques pour proposer une offre de collecte et de recyclage des papiers de bureau à un coût raisonnable. En effet, les facteurs viennent déposer le courrier chaque jour dans les entreprises. A cette occasion, avec le service Recy'go (<http://www.laposte.fr/recygo/index.php>), ils peuvent collecter en retour régulièrement les papiers usagés. Traçabilité et confidentialité sont assurées. L'impact en émission de CO₂ supplémentaire est quasi nul et est compensé (carbone neutre). Les papiers ainsi collectés sont triés par des partenaires de l'économie sociale et solidaire et recyclés par des papetiers situés exclusivement en France. Ils permettent la fabrication de papier de haute qualité, car les papiers de bureau ne sont pas par ce système mélangés à d'autres matières (contrairement au bac de ville).

3. Le procédé de désencrage et de fabrication. En n'utilisant pas de produits chimiques dangereux (ex. du chlore), certains papetiers réussissent tout de même à éliminer les particules d'encres et les impuretés. Ils produisent des papiers de haute qualité graphique et environnementale.



Un papier exemplaire

Le papier Cocoon Silk d'Arjowiggins utilisé pour cette publication, classé AAA, présente une blancheur élevée et des caractéristiques techniques semblables à des papiers produits à partir de fibres vierges. Et cela à partir de 100% de fibres recyclées, majoritairement post-consommation, et sans usage de chlore. Ce résultat est obtenu grâce à l'utilisation de vieux papiers blancs et peu mélangés (d'où l'importance de la qualité du tri). Ceux-ci sont traités par 3 boucles successives de désencrage, permettant d'éliminer la quasi-totalité des particules d'encres et des impuretés. Pour ce qui est de la qualité, à vous de juger avec la publication que vous avez en main.

PROPOSITION DE CLASSIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Les bases d'une analyse multicritère

Derrière les logos que l'on va retrouver par exemple sur une ramette de papier bureautique se cachent des standards de gestion des forêts et de traçabilité des bois (FSC, PEFC), des normes européennes ou nationales (Ecolabel européen, NF) ou encore des auto-déclarations des fabricants (anneau de Möbius).

A défaut d'un affichage environnemental standardisé, l'analyse de ce que ces logos impliquent en termes d'engagement environnemental est toujours difficile à

réaliser pour le consommateur. C'est toutefois sur ceux-ci que se fonde son choix.

La classification présentée dans ce document (figure 1, tableau 1) organise et résume pour être pratique l'information environnementale garantie par les principaux logos que l'on retrouve fréquemment sur les papiers de bureau. Le WWF propose une classification de la performance environnementale garantie en 6 niveaux, AAA étant le meilleur niveau.

La classification est fondée sur l'analyse de 4 grands critères :

- **la qualité des fibres recyclées** (taux de fibres recyclées et de fibres post-consommation) ;
- **la qualité de la gestion durable des forêts** d'où les fibres vierges proviennent ;
- **l'impact environnemental du processus de fabrication** du papier (eau, énergie, air) ;
- **la qualité du système de contrôle** (audit indépendant) sur les trois critères précédents et la traçabilité des produits.

Dans le contexte français et pour le secteur des papiers graphiques utilisés au bureau, la classification privilégie en premier la quantité et qualité des fibres recyclées, ces dernières étant insuffisamment utilisées. La proportion de papier recyclé utilisé au bureau est fortement améliorable en France. Elle est nécessaire pour installer durablement une économie circulaire productive de papier de haute qualité technique et environnementale, mais aussi d'emploi local.

Le second critère privilégié est la garantie de gestion durable des forêts d'où la fibre vierge provient. Ces deux premiers critères sont pondérés ou renforcés par la qualité environnementale du processus de fabrication.

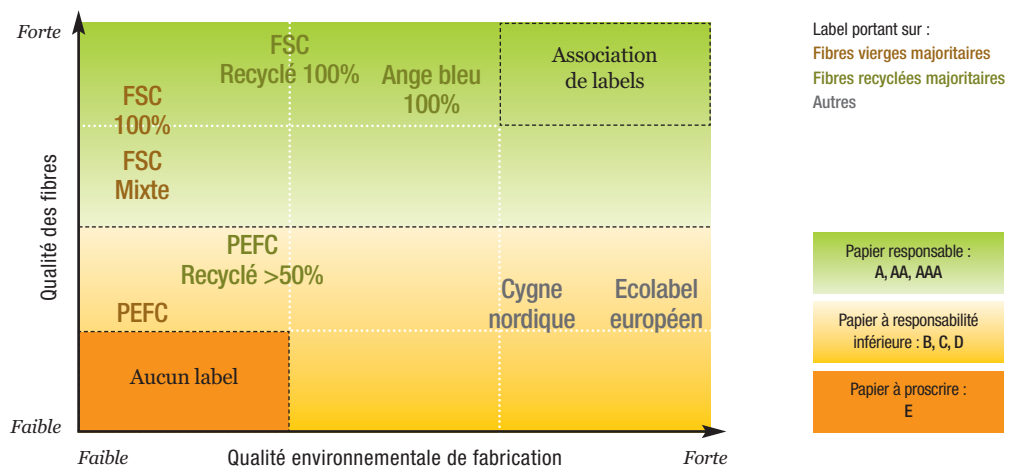












Figure 1. Présentation graphique de la classification de la responsabilité environnementale garantie par les principaux labels pour les papiers graphiques. La position des labels est indicative : se référer au tableau 1 pour plus de précision.

Tableau 1. Les 6 classes de responsabilité environnementale des papiers graphiques en France à partir des principaux logos, labels et standards.

| Classification des papiers | Logos, labels, standards | Garanties environnementales | | |
|---|---|--|---|-------------------------------------|
| | | Certification de la gestion durable des forêts dont sont issues les fibres vierges | Qualité, part et origine des fibres recyclées | Qualité du processus de fabrication |
| Papier responsable | AAA  RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C000000 + 1 label de fabrication | Non applicable | Exigeant | Exigeant |
| |  RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C000000 | Non applicable | Exigeant | Impact réduit |
| |  THE BLUE ANGEL Produit conforme aux normes ISO 14001 products of RESOURCES | Non applicable | Bon mais pas de distinction de l'origine des fibres ni de traçabilité | Exigeant sur le blanchiment |
| | 1 label de classe A + 1 label de fabrication | Exigeant | Exigeant si applicable | Bon |
| | A  100% Issu de forêts bien gérées FSC® C000000 | Exigeant | Non applicable | Non applicable |
| |  MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C000000 | Exigence plus faible sur la part de bois contrôlé si applicable | Exigeant si applicable | Non applicable |
| Papier à responsabilité environnementale inférieure |  PEFC Recycled Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées. PEFC 10-01-1244 pefc-france.org | Faible | Faible car généralement < 60% de fibres recyclées seulement | Non applicable |
| |  EU Ecolabel www.ecolabel.eu | Faible | Non applicable | Bon |
| |  NORDIC ECOLABEL | Faible | Faible | Bon |
| | C  Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. PEFC 10-01-1244 pefc-france.org | Faible | Non applicable | Non applicable |
| | D  X% | Non applicable | Faible | Non applicable |
| À proscrire | E Autres labels ou sans labels | Aucune exigence connue | | |

Les 6 classes de responsabilité environnementale

Le tableau 1 résume la classification des papiers graphiques vendus en France suivant la responsabilité environnementale garantie par les labels portés par chaque produit.

PAPIER RESPONSABLE (A, AA, AAA)



AAA Excellent papier

Aucun label seul n'atteint ce niveau. Il concerne un papier FSC recyclé associé à l'un des bons labels portant sur la fabrication (Cygne nordique, Ecolabel européen). L'association de ces labels permet d'obtenir des papiers avec des garanties exigeantes à la fois sur la provenance des fibres et sur l'impact environnemental du processus de fabrication.

EXEMPLES DE PRODUITS VENDUS EN FRANCE

Ramettes :

- Cyclus Office 80 g d'Arjowiggins Graphic (FSC recyclé, Ange bleu 100%, Ecolabel européen) ;
- Office Recycled Plus 80 g d'UPM (FSC recyclé, Ange bleu 100%, Ecolabel européen).

Impressions externes, éditions :

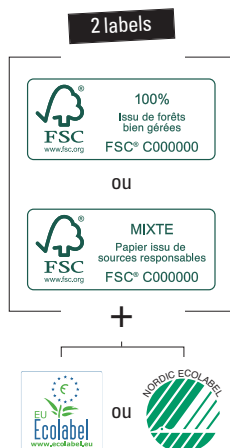
- Cocoon Silk 90 à 350 g d'Arjowiggins Graphic (FSC Recyclé, Ecolabel européen) ; évaluation détaillée sur <http://checkyourpaper.panda.org/papers/656>
- Cyclus Offset 70 à 350 g d'Arjowiggins Graphic (FSC recyclé, Ange bleu 100%, Ecolabel européen) ; évaluation détaillée sur <http://checkyourpaper.panda.org/papers/663>



AA Très bon papier

Ces labels mettent en avant une nécessaire priorité à la fibre recyclée, lacune majeure des achats actuels de papier de bureau.

- **Le label FSC 100% recyclé** garantit que le papier contient 100% de papier recyclé et qu'au minimum 85 % est issu de fibres recyclées post-consommation.
- **Le label Ange bleu 100%**¹ garantit que le papier est 100% recyclé mais sans distinction entre post- ou pré-consommation. Il n'y a pas de traçabilité sur l'origine des fibres. Par contre, le label présente des exigences sur le blanchiment.
- Est promu également AA, un label classé A associé à l'un des labels exigeants portant sur la fabrication (**Cygne nordique, Ecolabel européen**).



EXEMPLES DE PRODUITS VENDUS EN FRANCE

Ramettes :

- Pro Design 80g d'International Paper (FSC Mixte, Ecolabel européen, Origine France garantie)
- Navigator Eco-logical 75g (FSC, Ecolabel européen)
- Evercopy Plus 80g de Clairefontaine (Ange bleu 100%)
- RePrint 70 g d'Arjowiggins Graphic (FSC mixte, Ecolabel européen) ; évaluation détaillée sur <http://checkyourpaper.panda.org/papers/660>

Impressions externes, éditions :

- Satimat Green 90 à 350 g d'Arjowiggins Graphic (FSC Mixte, Ecolabel européen) ; évaluation détaillée sur <http://checkyourpaper.panda.org/papers/658>

¹ Il existe plusieurs groupes de papiers pouvant être certifiés par le label Ange Bleu. N'est présenté ici que la catégorie des papiers 100% recyclés.

1 seul label



ou



A Bon papier

Cette classe regroupe les papiers portant les labels suivant :

- **FSC 100%**. Garanties sur la traçabilité des fibres vierges. Elles sont issues de forêts bien gérées.
- **FSC Mixte**. Garanties que le produit papier contient des fibres de bois issues de forêts bien gérées (certifiées FSC, 70% minimum) avec en complément soit des fibres issues de sources contrôlées par le FSC, soit des fibres recyclées, soit les deux. Dans le cas de présence de fibres de sources contrôlées, la performance du label est un peu moindre et variable selon les pays (préférer les fibres vierges contrôlées provenant d'un pays classé à faible risque dans l'analyse des sources non controversées : www.globalforestregistry.org).

Ces deux standards ne présentent pas de garanties sur le processus de fabrication du papier. Il peut être consulté <http://checkyourpaper.panda.org/> pour préciser la performance environnementale eau/énergie/pollution des papiers concernés.

EXEMPLES DE PRODUITS VENDUS EN FRANCE

Ramettes :

- Clair mail 60 g de Clairefontaine (FSC Mixte)
- Rey Text & Graphics 80 g de International Paper (FSC Mixte)

PAPIER À RESPONSABILITÉ INFÉRIEURE (B, C, D)

1 seul label



ou



ou



B Papier à garanties partielles

Ces logos seuls garantissent un progrès dans un nombre restreint de domaines.

- **PEFC recyclé**. Taux de fibres recyclées variables précisés par le % donné (préférer >50%), sachant que le taux de fibres post-consommation garanti n'est que de 1%. L'origine des fibres recyclées n'est par ailleurs pas contrôlée. La part de fibres vierges mélangées provient de forêts gérées avec des exigences insuffisantes, ne garantissant pas le maintien de la biodiversité et la bonne prise en compte des aspects sociaux dans certains pays (voir label PEFC ci-après).

- **Ecolabel européen**. Des garanties au niveau du processus de fabrication (émissions, pollutions...) et 50% minimum de fibres certifiées (différents types de certification reconnus), les 50% restants pouvant présenter des garanties insuffisantes.

- **Cygne nordique**. Des garanties au niveau du processus de fabrication (émissions, pollutions...) mais des garanties environnementales limitées sur l'origine de la fibre.

- **Non classé Paper by nature**. Des garanties au niveau du processus de fabrication (émissions, pollutions...). Dans le cas de papier 100% recyclé, il y a exigence de 65% de fibres post-consommation. Pour l'origine des fibres vierges, plusieurs schémas de certification sont reconnus (FSC, mais également PEFC et les autres systèmes de certifications reconnus par PEFC). Les garanties sont donc très variables. Label amené à disparaître.

- **Non classé C2C, Cradle to cradle** (du berceau au berceau). Fondé sur la circularité de l'économie d'un produit, la certification C2C comprend 5 critères contrôlés : santé humaine et environnementale ; recyclage ou biodégradabilité ; énergie ; consommation d'eau ; responsabilité sociale. Certification garantissant qu'emballages et déchets du produit sont impérativement biodégradables ou recyclables à l'infini. Peu présent en France.

- **Non classé** **Carbone neutre** (CO₂ neutral) – Pour chaque tonne de papier produite, l’empreinte CO₂ de la fabrication, l’emballage et la distribution est certifié Carbon Neutral®. Les émissions sont compensées par des projets d’énergie renouvelable, agricoles ou de conservation des ressources forestières. Peu présent en France.

1 seul label



C Papier à garanties insuffisantes

Ces logos garantissent peu de progrès et/ou peuvent manquer de fiabilité dans certains pays.

- **PEFC**. Garanties de progrès dans certains domaines en termes de traçabilité et de légalité. Cependant les autres garanties, concernant l’origine des fibres vierges et la gestion des forêts notamment, sont problématiques dans certains pays. Lacunes concernant les critères relatifs au maintien de la biodiversité et la bonne prise en compte des aspects sociaux dans la gestion des forêts dans de nombreux pays, ainsi que des lacunes dans le système de vérification de la mise en œuvre du standard de gestion forestière. La seule présence de ce logo n’offre à date pas assez de garanties environnementales à l’échelle mondiale, pourtant nécessaire pour le marché du papier. La responsabilité peut être précisée par une prise en compte au cas par cas du pays d’origine des fibres. Préférer les pays classés à faible risque dans l’analyse des sources non controversées : www.globalforestregistry.org.
- **Non classé** **NF**. Des garanties au niveau du processus de fabrication (émissions, pollutions...). Peu de valeur ajoutée sur les fibres : 30% minimum de fibres vierges certifiées (mais tous labels confondus). Peu présent sur le papier graphique ; concerne surtout la petite papeterie (enveloppes, etc.).

1 seul label



D Papier à garanties très limitées

- **L’anneau de Möbius**. Indication de la part de fibres recyclées (% auto-déclaré par le fabricant) mais pas d’exigence concernant la part de fibres de post-consommation. Sans % dans l’anneau indique simplement que le produit est recyclable, ce qui apporte une certaine confusion.
- **Non classé** **Origine France garantie**. Ce label n’est pas un label environnemental. Toutefois, le papier est produit en France (fabrication proche), et plus de 50% du prix de revient unitaire sont acquis en France (il génère de la valeur ajoutée et des emplois en France). La fibre peut-être recyclée ou vierge, française ou importée sous forme de pâte à papier provenant de pays lointains (aucune garantie de gestion durable des forêts). D’un point de vue environnemental, dans le cas d’une pâte à papier importée, ce label seul n’apporte rien ; dans les autres cas, le bilan carbone du papier serait bien plus informatif sur l’impact du produit.

PAPIER À RESPONSABILITÉ INCONNUE

E Papier à proscrire

Aucun des logos, labels ou standards précédents ou aucun logo tout court n’est spécifié. Ces papiers présentent des garanties environnementales inconnues ou inexistantes.

CONCLUSION

Une classification simplifiée

En attendant un affichage environnemental harmonisé et prenant en compte à la fois l'origine des fibres (dont la qualité de la gestion des forêts ou du recyclage) et l'impact environnemental du processus de fabrication, ce rapport cherche à expliquer les arguments et critères qui peuvent fonder une classification de la responsabilité environnementale des papiers graphiques utilisant les informations déjà présentes sur les produits (logos variés).

La figure 2 propose une présentation synthétique simplifiée du tableau 1. Elle peut servir de guide pour un achat responsable.

A vous de faire le bon choix

**LES PAPIERS
RESPONSABLES SONT
NOMBREUX SUR LE
MARCHÉ FRANÇAIS**

Aujourd'hui, les papiers responsables sont nombreux sur le marché français, pour des prix tout à fait raisonnables. Il n'y donc aucune raison de ne pas les privilégier.

Si le critère financier est votre critère premier, n'oubliez pas de réduire votre consommation (en dessous de 30 kg/salariés/an ; réduction du nombre de feuilles utilisées et/ou du grammage). Vous économiserez ainsi beaucoup plus (en €) que d'utiliser sans modération des papiers premier prix sans garanties environnementales.

Si l'empreinte carbone est un critère important pour vous, privilégiez les papiers 100% recyclé. Ils vous permettront de réduire fortement votre empreinte carbone (pour calculer les gains : <http://www.arjowigginsgraphic.com/le-calculateur-environnemental.html>). Par ailleurs, ce sont les seuls papiers qui permettent de réduire la consommation d'eau et d'énergie, les émissions de CO₂, la pression sur les ressources forestières tout en dynamisant l'économie circulaire et l'emploi local.

Si la préservation des forêts est importante pour vous, privilégiez le papier recyclé 100% (économie de ressources vierges) ou le papier vierge FSC 100% garantissant le développement d'une gestion responsable des forêts et la sauvegarde de leur biodiversité.





BIEN CHOISIR SON PAPIER GRAPHIQUE AU BUREAU

ramettes | impressions externes

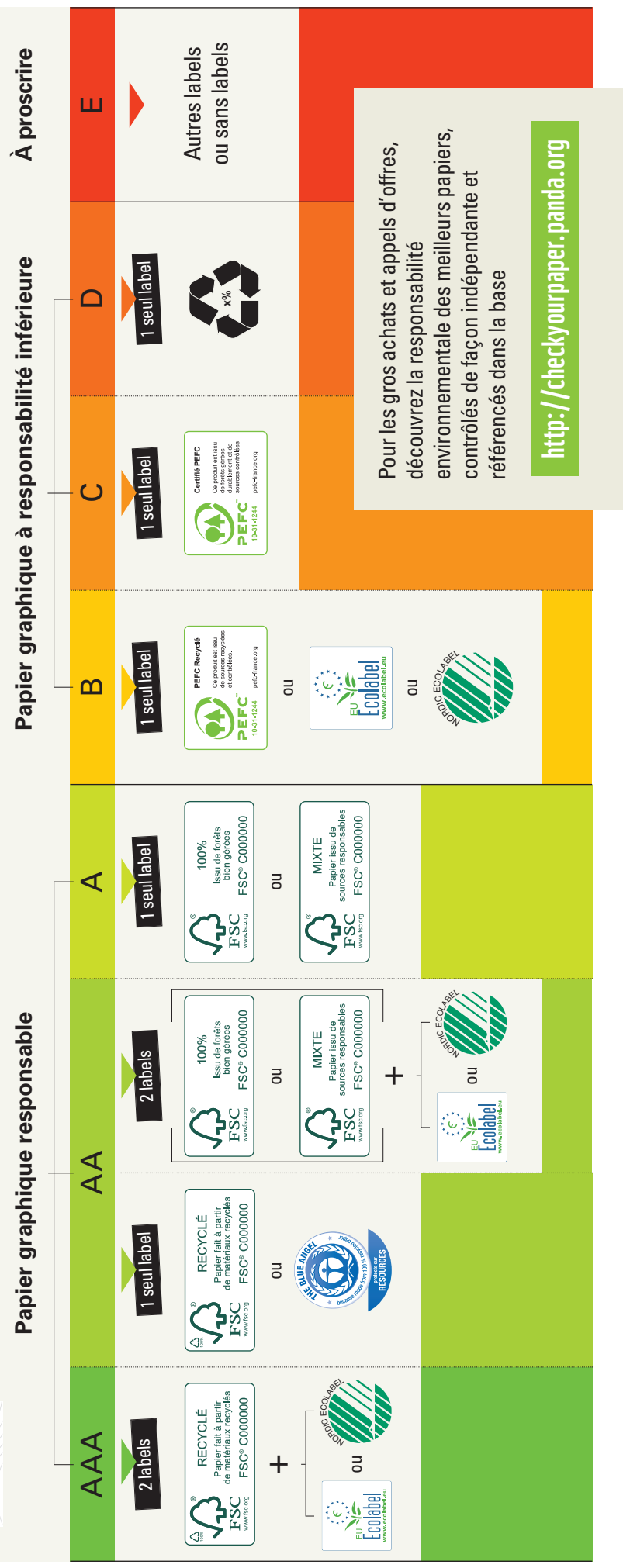


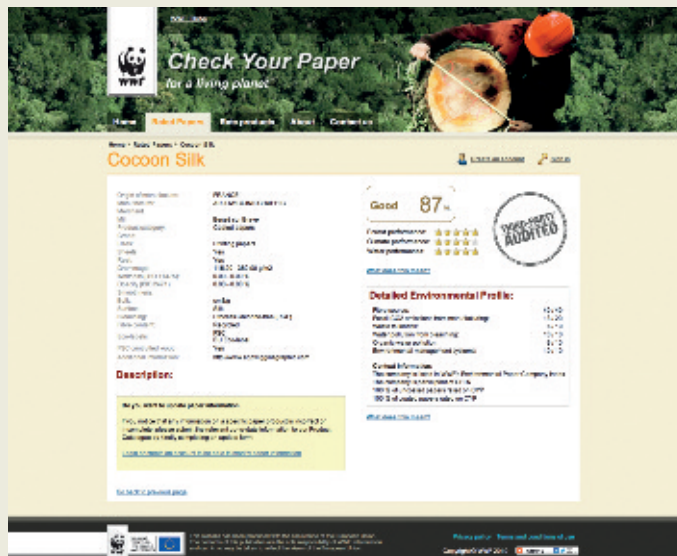
Figure 2. Le gradient de responsabilité environnementale des papiers graphiques vendus en France à partir des logos, labels, standards ou association les plus fréquemment rencontrés.

**LA BASE DE DONNÉES
DES LEADERS DU
PAPIER VERT**

Check Your Paper

Afin de faire une évaluation plus précise de la performance environnementale des produits papiers concernant l'ensemble des critères relatifs aux impacts environnementaux, le WWF propose aux producteurs de papier d'évaluer leurs produits selon un référentiel couvrant les impacts environnementaux majeurs du papier (origine de la fibre, émissions et pollutions lors du processus de fabrication...).

Les résultats sont audités par une tierce partie indépendante puis publiés sur <http://checkyourpaper.panda.org/>. Les distributeurs et acheteurs sont invités à promouvoir cet outil auprès de leurs fournisseurs. Au-delà de la note de 70/100, le papier est dit responsable et garantit un impact environnemental réduit et maîtrisé depuis la forêt jusqu'à la fin du processus de fabrication.



Même si le processus de fabrication est la partie du cycle de vie qui présente le plus d'impact, il faut également viser à réduire les impacts par la suite, que ce soit au niveau de l'impression ou en réduisant sa consommation.

N'hésitez pas à utiliser cette base de données lors de vos appels d'offre importants. Si le produit papier que vous achetez n'est pas référencé sur le site ? Demandez à votre fournisseur qu'il soit évalué !

AUTEUR : Daniel Vallauri

REMERCIEMENTS : Emmanuelle Neyroumande (WWF-Int), Cyril & Valéry Hergott (Riposte Verte), Guillaume Dahringer et Aurélien Sautière (FSC France), Gilles Lhermitte et Aurélie Soly (Arjowiggins Graphic), Emmanuel Ripout (International Paper), Paul-Antoine Lacour (Copacel), Lawrence Cally-Bilger (La Poste), Magali Rossi (consultante), Jean Bakouma, Aurélie Pontal et Benjamin De Poncheville (WWF-France).

MISE EN PAGE : Sambou-Dubois

IMPRESSION : Pure-Impression (certifié Imprim'Vert).



Tirage de 500 exemplaires sur Cocoon Silk, papier AAA (FSC 100% recyclé et Ecolabel européen), 135 g (couverture) et 90 g (cahier intérieur).



 arjowiggins

Cocoon Silk est un papier couché 100 % recyclé, fabriqué sans chlore, certifié FSC® Recycled et Ecolabel européen. Il a les mêmes performances de machinabilité et d'imprimabilité que les papiers non recyclés, mais avec des certifications environnementales supérieures et un niveau de blancheur exceptionnel (CIE 126). Il permet de réaliser d'excellents rendus d'impression. En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de l'exemplaire que vous avez en main est réduit de 6 g équivalent CO₂, 1,7 l d'eau, 104 Wh, 77 g de bois de bois (sources : <http://www.arjowigginsgraphic.com/le-calculateur-environnemental.html>).

A SAVOIR

100 %
RECYCLÉ
ET
RECYCLABLE



50

En France, chaque jour ouvré, chaque salarié consomme en moyenne 50 feuilles A4 qui pourraient être recyclées.

1,2

C'est, en milliards d'euros, le déficit de la balance commerciale du secteur papier/carton en France. Installer une économie verte performante serait générateur de richesses.



15 À 35 %

Le taux de recyclage des papiers de bureau. Ce taux doit être grandement amélioré.

A, AA, AAA

Les papiers responsables A, AA, AAA sont variés et nombreux, privilégions-les.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr